

NOTICE D'UTILISATION
ÉCLAIRAGE VIDÉO I-TORCH PRO 5+



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- Description: Eclairage LED de plongée pour la photo et vidéo sous-marine
- Type de LED: 3 LED PCS CREE XM-L2 T6
- Durée de vie estimée des LED: 50 000 heures
- 3 puissances en lumière blanche (100%,70%, 30%)
- Indicateur témoin lumineux d'état de charge batterie (la couleur passe du bleu au rouge)
- Intensité lumineuse: environ 1800 lumens.
- Faisceau: 110 °
- Alimentation: 2 batteries Lithium Ion 18650 (inclue)
- Autonomie: 50 minutes à 4 heures (suivant puissance éclairage utilisée)
- Profondeur maxi d'utilisation: 100 mètres / 330 pieds
- Température de couleur: 5000 kelvin
- Dimensions: longueur 200 mm x Diamètre bulbe: 45mm x diamètre de corps: 27mm
- Poids: 340 grammes (avec les 2 batteries et le support YS)
- Couleur: noir anodisé
- Livré avec dragonne de sécurité, 2 batteries, 1 chargeur, 1 support YS pour bras.



MISE EN GARDE

NE JAMAIS REGARDER DIRECTEMENT LE FAISCEAU LUMINEUX. La puissance des LED est très importante et regarder directement le faisceau est dangereux pour la vision humaine et peut causer de graves lésions sur la rétine de l'œil.



REPLACEMENT BATTERIES

- 1) Desserrer le couvercle arrière de l'éclairage pour accéder au compartiment batterie.
- 2) Mettre en place les nouveaux accu Lithium Ion 18650 dans le corps d'éclairage.

Important: s'assurer que les accus sont positionnés dans le bon sens. La polarité des accus doit correspondre avec les contacts. Toujours positionner le pôle "-" de l'accu sur le ressort.

Bien recharger au maximum les batteries avant la toute première utilisation.

- 3) Refermer le couvercle arrière en le resserrant jusqu'en butée.
- 4) Allumer l'éclairage pour contrôler le bon positionnement de la batterie. Si l'éclairage ne s'allume pas, enlever immédiatement les batteries et s'assurer que les polarités sont bonnes. Une inversion de polarité peut entraîner des graves dommages à l'éclairage ainsi qu'aux batteries.



Vérifier la polarité avant d'insérer les 2 batteries.
La face plate de l'accu doit être en contact avec le ressort situé au fond du compartiment batterie

FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE

ALLUMAGE ET MODES D'ÉCLAIRAGE:

Pour allumer la lampe, s'assurer que le couvercle de batterie est serré à fond et presser l'interrupteur.

N.B: La puissance par défaut à l'allumage est le mode 100% (puissance maximum).

Pour allumer l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 1 seconde.

Lorsque l'éclairage s'allume, la puissance par défaut est celle à 100% en lumière blanche (1800 lumens).

Pour changer de mode d'éclairage, appuyer simplement sur l'interrupteur une fois celui ci allumé.

- Premier appui sur l'interrupteur (mise en route) : éclairage en lumière blanche à 100%
- Deuxième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 70%
- Troisième appui sur l'interrupteur: éclairage en lumière blanche à 30%
- Quatrième appui sur l'interrupteur: début d'un nouveau cycle (lumière blanche à 100%)

EXTINCTION DE LA TORCHE:

Pour éteindre l'éclairage, presser l'interrupteur pendant 3 secondes. La torche clignote puis s'éteint.

INDICATEUR LUMINEUX DE CHARGE DE BATTERIE

L'éclairage I-Torch est pourvu d'un témoin lumineux d'état de charge de batterie. Le témoin lumineux est situé sur le pourtour de l'interrupteur.

- Témoin bleu: l'autonomie restante est comprise entre 60% et 100%
- Témoin jaune-orange: l'autonomie restante est comprise entre 30% et 60%
- Témoin rouge: l'autonomie restante est comprise entre 15% et 30%
- Témoin rouge clignotant: l'autonomie restante est comprise entre 1% et 15%



ENTRETIEN DE LA BATTERIE

- 1) L'accumulateur Lithium Ion 32650 doit être chargé complètement avant l'emploi.
- 2) Lorsque la batterie est en charge, le voyant témoin de charge du chargeur est rouge
- 3) Lorsque la batterie est chargée, le voyant témoin de charge du chargeur passe au vert.
- 4) Enlever systématiquement les batteries de l'éclairage lorsque l'éclairage n'est pas utilisé et particulièrement dans les transports.
- 5) Stocker les batteries complètement chargées. Si les batteries ne sont pas utilisées pendant plusieurs semaines, effectuer des charges d'entretien régulièrement et recharger complètement avant une nouvelle utilisation.

N.B : Un circuit de protection sur le chargeur empêche la batterie de se recharger si la tension de l'accu est en dessous de 3.2 Volts. Si la batterie est trop déchargée, elle ne pourra plus être rechargée.



ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE

- 1) L'éclairage doit être rincé systématiquement à l'eau claire après chaque plongée.
- 2) Ne jamais utiliser l'éclairage plus de quelques secondes lorsqu'il n'est pas immergé dans l'eau. L'eau sert pour refroidir naturellement le corps de lampe.
- 3) Les joints toriques d'étanchéité doivent être inspectés après chaque démontage du couvercle arrière pour s'assurer qu'ils sont propres. Il ne doit particulièrement y avoir aucune trace de poussière, sable, cheveu ...
- 4) Les joints doivent être totalement absents de craquelures ou blessures. Si le ou les joints sont abimés, les remplacer.
- 5) Les joints doivent être remplacés tous les 2 ans même si ils semblent en bon état. Les joints de rechange sont disponibles chez Tek Plongée.
- 6) Si les joints sont secs, les regraisser avec de la graisse silicone type photo (consulter Tek Plongée).
- 7) Ne pas essayer d'ouvrir d'autres parties de l'éclairage que le couvercle arrière. L'ouverture de toute autre partie de l'éclairage peut entraîner la perte de la garantie constructeur.

SERVICE APRES-VENTE

LIMITE DE GARANTIE I-DIVESITE

Les éclairages I-Divesite I-Torch PRO 5+ sont garantis contre tout défaut de fabrication, pour une durée d'un an à compter de la date d'achat. La garantie n'est pas cessible et ne couvre que l'acheteur initial. La garantie n'est valable qu'accompagnée d'une preuve d'achat chez un revendeur agréé par I-Divesite et son importateur Tek Plongée. Seul l'éclairage est couvert par la garantie.

La garantie I-DIVESITE ne couvre JAMAIS les négligences de l'utilisateur

PROCEDURE DE RETOUR DES PRODUITS POUR SERVICE APRES-VENTE

Pour toute prise en charge pour garantie ou pour SAV, et avant d'expédier votre matériel, contacter au préalable Tek Plongée:

- Par courrier : Tek Plongée - 1 rue du Benelux - 44300 Nantes - FRANCE
- Par mail : info@tekplongee.fr

Communiquer les informations suivantes:

1. Copie de la facture d'achat.
2. Décrire brièvement l'origine du problème.
3. Numéro de téléphone (joignable aux heures de bureau) et adresse e-mail.
4. La fourniture de toutes ces informations est indispensable pour pouvoir prétendre aux conditions de la garantie. Une fois la prise en charge acceptée, un mail sera adressé pour les instructions de retour.

***Ce document est la traduction du manuel d'origine fourni par le fabricant. Une erreur de traduction étant toujours possible, seul le document original fera foi en cas de litige.**